



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2024-2025



École Saint-François-Xavier

200, boul. St-José, La Prairie (Québec) J5R 0X2

Téléphone : 514 380-8899, poste 4051

Site Web : sfx.cssdgs.gouv.qc.ca / Courriel : stfrancoisxavier@cssdgs.gouv.qc.ca

2025-08-08

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries
Québec

MESSAGE DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

Chers membres de la communauté éducative,

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par de nombreuses réalisations qui témoignent de l'engagement collectif de notre école envers la réussite et l'épanouissement de chaque élève. Nos projets pédagogiques ont permis de développer la curiosité intellectuelle, de renforcer l'ouverture à la différence et de valoriser la diversité culturelle qui enrichit notre milieu. Des initiatives en santé et bien-être ont également favorisé l'adoption de saines habitudes de vie, contribuant ainsi à un climat scolaire harmonieux et inclusif.

Ces accomplissements sont le fruit d'un travail concerté entre le personnel, les élèves, les familles et nos partenaires. Leur collaboration et leur dévouement constituent la force de notre communauté éducative.

L'année scolaire 2024-2025 a été marquée par le déménagement de l'école Saint-François-Xavier vers le bâtiment temporaire, tout en maintenant la qualité des services éducatifs auprès des élèves.

Pour l'année 2025-2026, nous poursuivrons cette dynamique en innovant dans nos approches pédagogiques, en consolidant nos actions pour l'inclusion et en multipliant les occasions de découvrir et de partager différentes cultures. Notre vision demeure claire : offrir à chaque élève un environnement stimulant, respectueux et propice à l'émergence de son plein potentiel.

En vous présentant ce rapport, nous affirmons notre fierté devant le chemin parcouru et notre engagement envers l'avenir.

Jean-François Fortin
Directeur

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

C'est avec joie que nous vous présentons le bilan de cette année, qui fut marquée par l'arrivée dans notre nouvelle école tant attendue. Ce fut un immense plaisir de découvrir ce bâtiment sentant encore le neuf, et d'accompagner notre belle communauté alors qu'elle la transformait à son image. Bien que située dans un bâtiment temporaire, nous pouvons enfin dire que nous avons un lieu « à nous » et à la hauteur de la qualité des personnes qui l'occupent.

Cette année qui se termine marquait également le retour tant attendu des représentants d'élèves au Conseil d'établissement. Tout au long de l'année, des jeunes engagés de 3^{ème} secondaire se sont donné le relais au CE pour venir présenter les projets du Conseil étudiant et défendre les intérêts de leurs collègues, tout en découvrant l'importance de s'impliquer dans leur communauté. J'ai confiance que nous semons ainsi les graines de la future génération de citoyens engagés et j'ai déjà hâte de découvrir tous les projets qui naîtront de leur implication.

Je termine en remerciant chaleureusement tous les parents qui ont donné ne serait-ce que quelques heures de leur temps dans notre école et pour soutenir le parcours scolaire de leur jeune. Votre présence fait toute la différence et démontre concrètement à votre jeune à quel point l'école est réellement importante.

Merci pour votre confiance et au plaisir de se recroiser en tant que bénévoles!!

Yannick Demers
Président du conseil d'établissement

TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.....	5
1.1	Liste des membres du conseil d'établissement	6
2.	BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7
2.1	Calendrier des séances du conseil d'établissement	8
2.2	Activités réalisées et décisions prises.....	9
2.3	Résultats obtenus	13

1

1.PRÉSENTATION DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT

1.1
LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Nom et prénom	Poste occupé	Durée écoulée du mandat
Yannick Demers	Parent, président, délégué au comité de parents CSSDGS	1 (mandat d'un an)
Nancy Jutras	Parent, vice-présidente	2 (mandat de 2 ans)
Patricia Cyr	Parent, délégué substitut au comité de parents CSSDGS	1 (mandat de 2 ans)
Michèle Lévesque-Desbiens	Parent	1 (mandat de 2 ans)
Jennifer Quintero	Parent	1 (mandat de 2 ans)
Carine Rulhman	Parent	1 (mandat de 2 ans)
Annie Larivée	Enseignante	1 (mandat d'un an)
Julie Longtin	Enseignante	1 (mandat d'un an)

Valérie Parent	Enseignante	1 (mandat d'un an)
Marie-Christine Joannette	Représentante de la communauté (Maison des jeunes l'Adrénaline)	Mandat annuel
Frédérique Poirier	Élève	Mandat annuel
Edward Lacourse	Élève	Mandat annuel
Olivier Marcoux	Élève	Mandat annuel
Kalidou Sangare	Élève	Mandat annuel
Aucun	Représentant des professionnels	
Aucun	Représentant des employés de soutien	

2

2.BILAN DES ACTIVITÉS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2.1
CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date (Jour-mois-année)	Type de séance (Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.)
10 septembre 2024	Assemblée générale des parents
24 septembre 2024	Séance ordinaire
29 octobre 2024	Séance ordinaire
3 décembre 2024	Séance ordinaire
11 février 2025	Séance ordinaire
1 ^{er} avril 2025	Séance ordinaire
15 avril 2025	Séance extraordinaire
29 avril 2025	Séance ordinaire
20 mai 2025	Séance ordinaire
17 juin 2025	Séance ordinaire
26 août 2025	Séance ordinaire

2.2

ACTIVITÉS RÉALISÉES ET DÉCISIONS PRISES

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹			Ne s'applique pas
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Juin 2025	Adopté	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité	Mai 2025	Approuvé	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2025	Approuvé	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Avril 2025	Approuvé	
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2025	Approuvé	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			Ne s'applique pas
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire			Ne s'applique pas

¹D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Formation de comités			Ne s'applique pas
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2024		Rapport annuel
Transmission de documents à l'intention des parents	Septembre 2024		Rapport annuel
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Décembre 2024	Approuvé	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2025	Adopté	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'études	Décembre 2024	Approuvé	Grilles-matières des profils musique POP et math/science

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement			Ne s'applique pas
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	Tout au long de l'année	Approuvé	Dons du club optimiste (sors de ta zone et Soirée reconnaissance) Don du Carrefour Jeunesse emploi (activité GADP) Don Desjardins
Adoption du budget annuel de l'établissement	Mai 2025	Adopté	
Autres activités réalisées (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			

2.3

RÉSULTATS OBTENUS

 Collaboration

 Observation

 Action

Objectif du PEVR	Orientation du PÉ	Objectifs	Indicateur	Portrait de départ	Cible	2024-2025
Agir efficacement auprès des élèves à risque en améliorant le développement de leurs compétences scolaires tout au long de leur parcours	Améliorer les compétences en écriture et en lecture	Diminuer le taux d'élèves à risque ou en échec (65% et moins)	Taux d'élèves ayant 65% et moins en français dans les compétences en écriture et en lecture (MOZAIK)	Français (lecture) : Sec.1 : 9,5% Sec.2 : 25,3% Sec.3 : 56,9% Français (écriture) : Sec.1 : 18,9% Sec.2 : 27,6% Sec.3 : 52,8%	Diminuer de 10% par année le taux d'élèves ayant 65% et moins en français dans les compétences écriture et lecture. 2024-2025 : Français lecture : Sec.1 : 7,7% Sec.2 : 20,5% Sec.3 : 46,1% Français écriture : Sec.1 : 15,3% Sec.2 : 22,3% Sec.3 : 42,8%	Français lecture Sec.1 : 12,08% Sec.2 : 21,62% Sec.3 : 20,16% Français écriture Sec.1 : 12,08% Sec.2 : 13,52% Sec.3 : 15,12%
	Améliorer la réussite de nos élèves	Augmenter le taux de réussite dans les matières à sanction.	Proportion des matières qui ont obtenu un taux de réussite de 95% et plus. (MOZAIK)	7 matières sur 15 ont un taux de réussite supérieur ou égal à 95%.	15 matières sur 15 ont un taux de réussite supérieur ou égal à 95%	6 matières sur 15 ont un taux de réussite supérieur ou égal à 95%.

Explication de l'écart : Nous constatons que nous atteignons nos cibles en écriture. Pour ce qui est des résultats de lecture, nous remarquons un ralentissement de la progression de nos élèves. En effet, nous atteignons 1 cible sur 3. Nous devons porter une attention particulière aux stratégies d'enseignement de la lecture. Nous devons porter une attention particulière également à la réussite des élèves dans les matières à sanction, la cible envisagée est ambitieuse. En 2024-2025, 6 matières sur 15 atteignent la cible établie.

La poursuite de l'enseignement-ressource et la bonification de l'orthopédagogie sont des conditions essentielles à l'atteinte de cet objectif.

Nos prochains pas :



Poursuite de la mise en place des équipes collaboratives (toutes les matières à sanction);
Poursuite de la collaboration des enseignants de français en lien avec le développement des compétences en littératie;
Poursuite de l'accompagnement avec la conseillère pédagogique école;
Organisation de l'enseignement-ressource au regard du développement des compétences en lecture;
Évaluation des besoins des élèves au regard du soutien offert à nos élèves vulnérables;
Organisation du service en orthopédagogie au regard des besoins des élèves.



Selon le portrait de la réussite 2024-2025, 50% des élèves en échec ont un plan d'intervention;
Concertation des actions de la communauté éducative afin de favoriser la réussite des élèves.



En département, les enseignants devront déterminer une stratégie permettant le développement de la compétence en littératie dans leur matière;
Assurer une vigie de nos élèves basée sur les résultats;
Actualiser les portraits de classe, recueillir les données primaires pour soutenir l'analyse;
Organiser les services en fonction du modèle de la réponse à l'intervention (RÀI);
Mise en œuvre du plan de formation des enseignants.

Assurer le bien-être des élèves en déployant un plan d'action concerté dans chaque établissement

Développer de saines habitudes de vie

Développer les compétences psychosociales qui favorisent le bien-être des élèves

Élaboration et mises en œuvre d'un plan d'implantation du programme Hors-piste

Pas de plan d'implantation du programme

Pas de plan d'implantation du programme

Mise en place d'un plan d'implantation du programme.

Explication de l'écart :

Le plan de déploiement du programme Hors-piste a pris son envol en 2024-2025. Une formation a été offerte à l'ensemble des membres du personnel. Un plan de déploiement universel à été offert à l'ensemble des élèves de l'école. Certains membres de l'équipe-école ont participé au colloque Hors-piste en mai dernier. Au mois de mai dernier, une présentation du programme a été offerte aux parents. Les actions suivantes viseront à bonifier le plan mis en place.

Nos prochains pas :



Poursuite du comité de pilotage de la mise en œuvre du programme Hors-piste;
Collaboration entre les animateurs du programme et les enseignants offrant les ateliers;
Planification école des ateliers;
Plan de communication déployé auprès des parents et des élèves;
Ajout d'atelier mensuel universel;
Ajout d'affichage afin de rappeler les pratiques aux enseignants et aux élèves.



Compilation du nombre d'ateliers offerts auprès des élèves de l'école.



Formation pour tous les nouveaux membres du personnel.

